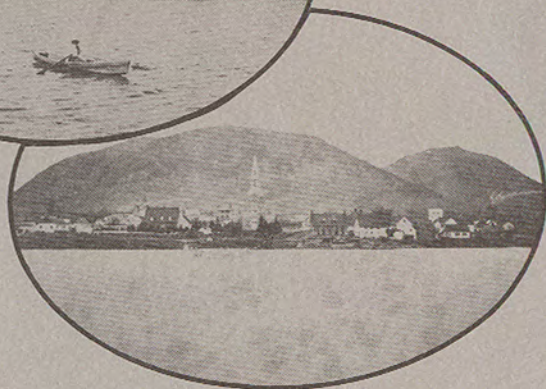


LES

CAHIERS d'HISTOIRE

de la



Société d'histoire
de

Belœil-Mont-Saint-Hilaire

Cahier n° 24 Octobre 1987

Société d'histoire de Beloeil - Mont-Saint-Hilaire

Casier postal 12, Beloeil (Québec) J3G 4S8

BUREAU DE DIRECTION

Président :	Michel Clerk
Vice-président :	Roger Saint-Jacques
Secrétaire :	Marthe Beaudry
Trésorier :	Raynald Chapdelaine
Directeurs :	Yvette Duranleau Nicole Gravel Bernard Dragon

La société publie des textes d'intérêt local et régional (vallée du Richelieu) traitant d'histoire, de généalogie et de sujets connexes. Les manuscrits, dactylographiés à double interligne et remis en double exemplaire, sont soumis au comité de rédaction qui les accepte, les rejette ou propose des modifications. Les auteurs sont priés de consulter un numéro des Cahiers pour connaître la façon de disposer leur texte.

Les Cahiers paraissent en février, juin et octobre. Les numéros 1 et 2 sont maintenant épuisés mais on peut en obtenir des photocopies d'excellente qualité. Les numéros 1 et 2 (photocopies) de même que les numéros 3 à 20 coûtent **3,50 \$** chacun; le numéro 21, **5,00 \$**. L'abonnement par la poste aux numéros 22, 23 et 24 est de **15 \$** (nouveaux prix pour 1987). Pour tout renseignement à ce sujet, contactez le Responsable des Cahiers, C.P. 12, Beloeil (Québec) J3G 4S8.

COMITÉ DE RÉDACTION

Marthe Beaudry, présidente
Armand Cardinal Michel Clerk
Louise de Grandpré

Maquette de la page couverture: Michel Clerk

Photos:

Le vieux village de Saint-Hilaire-sur-Richelieu en 1860

Photo: Archives publiques du Canada.

L'église et le vieux moulin de Beloeil en 1910

Photo: L.P. Martin, Collection Michel Clerk.

©Société d'Histoire de Beloeil - Mont-Saint-Hilaire 1987

Tous droits de reproduction réservés.

Typographie, montage et impression: S.T.ART (Beloeil)

Dépôt légal: quatrième trimestre 1987. Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN: 0225-5359

Les Cahiers d'histoire

de la
Société d'histoire de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire

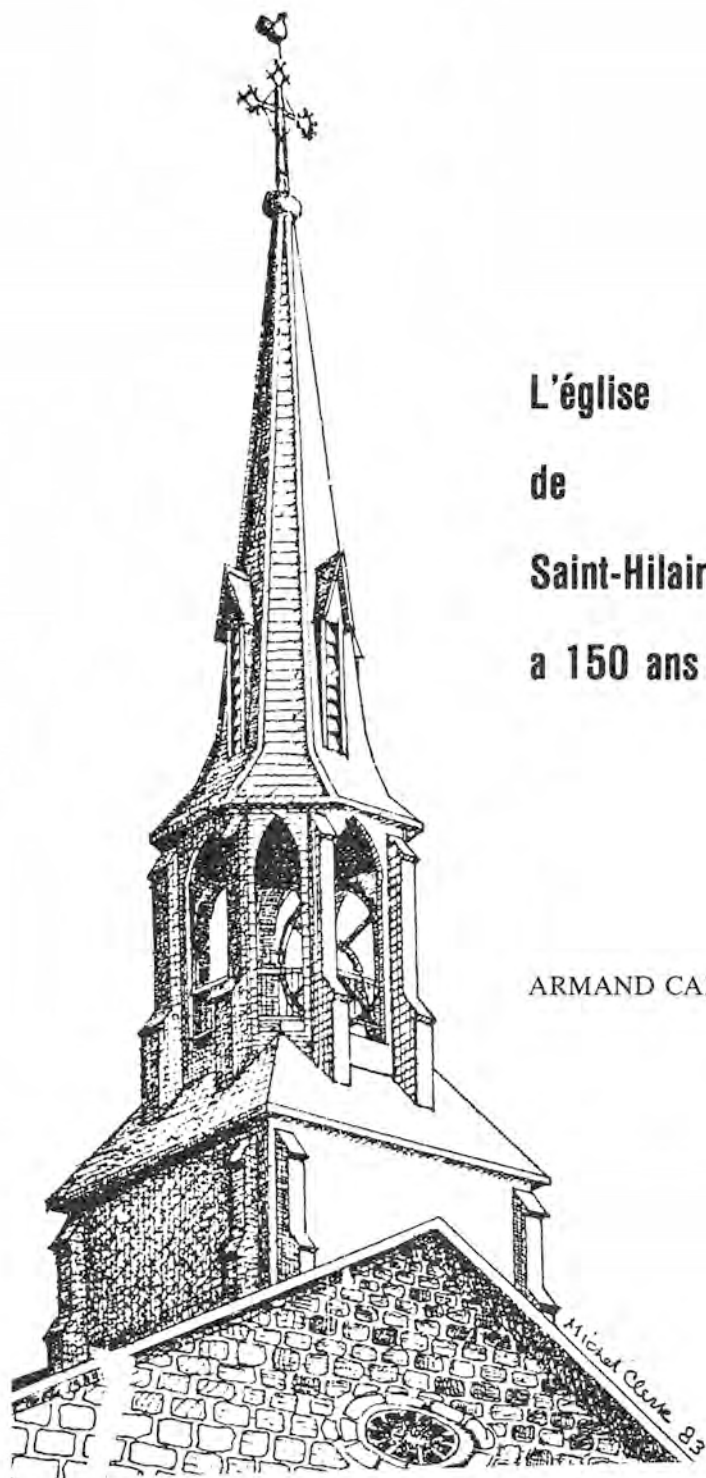
N° 24

Octobre 1987

SOMMAIRE

<i>L'église de Saint-Hilaire a 150 ans</i> Armand Cardinal	2
<i>Ozias Leduc et la Société d'histoire régionale de Saint-Hyacinthe</i> Jean-Noël Dion	11
<i>L'inhumation des Patriotes en terre non bénite</i> Pierre Lambert	20
<i>Document : Cent cinquantième anniversaire de la révolte de 1837</i> Mgr Jean-Marie Fortier, président Assemblée des évêques du Québec	38
<i>Rectificatif</i>	40
<i>Les Cahiers d'histoire</i>	Couvertures 3 et 4

Les *Cahiers d'histoire* de la Société d'histoire de Beloeil-Mont-Saint-Hilaire bénéficient chaque année d'une aide financière de la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu.



**L'église
de
Saint-Hilaire
a 150 ans**

ARMAND CARDINAL

Armand Cardinal, président-fondateur de notre Société d'histoire, est réputé pour ses innombrables travaux sur les seigneurs et la seigneurie de Rouville, la municipalité de Saint-Hilaire, son patrimoine bâti, ses industries, ses anciens. Il évoque aujourd'hui une page de l'histoire de la paroisse Saint-Hilaire, contemporaine des événements dont nous célébrons le 150ième anniversaire cette année: 1837 est en effet l'année où l'église de Saint-Hilaire fut ouverte au culte. Sa construction a été une suite de tribulations, de déceptions, de difficultés, mêlées aux malheurs de la décennie troublée 1830-1840.

La construction d'une église est, au XIXième siècle, l'expression de la volonté d'un groupe de chrétiens de se constituer en paroisse et le signe visible de leur capacité d'assumer l'entretien d'un curé. À Saint-Hilaire, il semble que rien ne se passe comme ailleurs. La construction de l'église, marquée de difficultés inusitées, s'échelonne sur plusieurs années à partir de 1818. Elle traverse des périodes de crise économique et de troubles politiques; elle est jalonnée de conflits entre l'autorité ecclésiastique et la volonté impatiente du Seigneur nouvellement présent dans sa seigneurie. De plus elle est ralentie par l'empressement mitigé des paroissiens.

Une première requête des habitants de la paroisse, demandant la permission de bâtir une église, est datée du 12 décembre 1818¹. Le notaire Th. Lemay rédige un certificat et y attache la liste des signataires ainsi que des souscripteurs volontaires pour cette construction. Les débuts de cette démarche coïncident avec l'arrivée sur son territoire du turbulent seigneur J.-B.-René Hertel de Rouville qui comptait sur une paroisse bien établie avec un curé pour développer sa seigneurie. Deux décades séparent les premières démarches des habitants et l'ouverture au culte du nouveau temple. La construction de cette église fut complétée dans des conditions pénibles à cause du caractère pour le moins coloré du seigneur et de la géographie des lieux favorisant les divisions chez la population.

Nous sommes en 1818: le presbytère-chapelle de Saint-Hilaire bâti en 1798 abrite chaque dimanche les paroissiens de Saint-Mathieu-de-Beloil depuis l'incendie de leur église l'année précédente; il n'y a pas de curé à Saint-Hilaire; le curé Durocher de Beloil officie et sa soeur Eulalie l'assiste comme sacristine. La population

de la paroisse de Saint-Hilaire a augmenté et les trente-quatre bancs du presbytère-chapelle sont encombrés.

Les efforts concertés de tous les habitants de la seigneurie auraient suffi à élever un temple fort convenable en peu de temps, mais la montagne est à l'origine de la formation de deux paroisses, au lieu d'une traditionnellement, dans la seigneurie de Rouville. À l'origine aussi de la résistance des habitants des Étangs qui accepteront mal d'être rattachés à l'église du bord de l'eau, au lieu de celle du rang des Hurons.

En l'absence de curé c'est le seigneur qui, le 11 décembre 1824, réunit les principaux habitants de la paroisse, nommément: Gabriel L'Heureux, Antoine Authier, Jos. Jeannotte, François Côté, Louis Plamondon, Clément Gosselin, François Authier, Toussaint Charron, Jean L'Heureux, Jos Plamondon, Ambroise Desautels, Jos Boissy, Toussaint Auclair, Isidore Authier, Jean Vallière, Chas.-Frs. Letêtu.

Devant le notaire Théophile Lemay, ils conviennent de construire une église de 90 X 45 pieds avec une sacristie de 24 X 30 pieds. Ils organisent sur-le-champ une souscription de 4 000 livres. Le lendemain, déjà cent vingt-six propriétaires auront souscrit 287 livres 17 chelins pour appuyer leur requête à l'évêque.

La paroisse n'est même pas érigée canoniquement. En dépit de cet obstacle, Mgr Plessis accorde l'autorisation de construire et envoie Messire F.-J. Deguire, curé de Varennes, pour marquer l'emplacement de la nouvelle église et pour en fixer les dimensions, soit 150 X 50 pieds, mesure extérieure. Mgr Lartigue, auxiliaire à Montréal, trouve ces dimensions excessives et recommande de les réduire à 120 pieds, pour l'église et la sacristie. Mgr Plessis approuve donc le 3 septembre 1825 la construction de l'église avec ces dimensions réduites et dès le printemps suivant on commence à extraire le bois et la pierre de la montagne.

La participation des récalcitrants des Étangs est essentielle pour la réalisation de ce projet, mais on se rend vite compte qu'aucun ne consent à souscrire pour la construction de cette église en raison de son éloignement.

À l'automne, le curé de Beloeil, desservant à Saint-Hilaire, réunit les habitants pour le choix des syndics. Comme il fallait s'y attendre, le seigneur René Hertel de Rouville est choisi pour surveiller les travaux et diriger les syndics élus :

Bord de l'eau sud	Gabriel L'Heureux
Deuxième rang	François Authier, capitaine
Troisième rang et Brûlé	Jos. Plamondon
La Montagne	François Leduc, père
Les Étangs	Jean-Marie Gibouleau

Fidèle à sa promesse, Mgr Panet émet le 24 janvier 1827 le décret d'érection canonique de la paroisse Saint-Hilaire. La reconnaissance civile, essentielle à l'établissement d'une répartition légale, mettra huit années à venir.

Les récalcitrants des Étangs

La population établie à l'extrémité de la paroisse était à peu de distance de l'église voisine de Saint-Jean-Baptiste et préférait se prévaloir de cette proximité; elle refusait donc de répondre aux sollicitations des syndics. À cause de la tolérance de l'évêque qui croyait que sa permission de bâtir aplanirait cette difficulté, le seigneur de Rouville menace de résigner son poste de premier syndic.

J'aurais continué ma place de premier syndic de la bâtisse de l'église de cette paroisse si je n'eus appris la semaine dernière à n'en pas douter que les gens des Étangs seraient desservis jusqu'à nouvel ordre par le curé de Saint-Jean-Baptiste, jusqu'à ce qu'ils aient un chemin qui soit plus court. Ce chemin, ils ne l'auront jamais.

L'absence de curé ajoute au marasme. La mise en chantier retarde de quatre autres années. Après deux ans d'attente et de silence, le temps nécessaire au bouillant seigneur pour se ressaisir, son entourage le presse de reprendre sa place de syndic. M. de Rouville n'ose plus s'adresser à l'évêque de Québec. Il écrit à son auxiliaire de Montréal qu'il est chargé de la part des habitants de Saint-Hilaire de l'informer qu'ils sont décidés à bâtir une église paroissiale, à la commencer au printemps suivant et à la terminer l'année suivante. Il profite de l'occasion pour réitérer sa demande d'un curé qui pourrait infuser aux paroissiens l'enthousiasme nécessaire.

Les marchés

À leur assemblée du 31 mai 1829, les syndics délibèrent sur des propositions faites antérieurement par les sieurs Joseph Pépin, sculpteur² et Joseph Doyon, maître-maçon de Montréal. Diverses informations d'ordre technique leur sont fournies à cette occasion. Au mois de février, au cours d'une rencontre des syndics et des marguilliers Louis Brouillette-Lajeunesse, Alexis Blain, Joseph Jeannotte-Lachapelle, ces derniers demandent aux syndics d'ajouter quelques décorations aux structures proposées afin de parer un peu le dénuement intérieur du temple.

Le 25 janvier 1830, un premier marché de 20 000 livres est passé avec le jeune constructeur Augustin Leblanc, de Saint-Grégoire de Nicolet, pour une église en pierre de 100 X 50 pieds, à deux clochers, surmontée d'un coq, avec une voûte en plâtre et une sacristie de 30 X 24 pieds, mesure intérieure.

Qui est Augustin Leblanc?

Ce jeune entrepreneur a 31 ans. Il met à l'épreuve pour la première fois ses talents de constructeur d'église. Le contrat le désigne comme architecte, mais il est de son métier entrepreneur d'ouvrage de sculpture et de dorure sur bois. Il travaille habituellement d'après les plans d'un architecte, mais on ignore qui est son architecte au moment où il entreprend l'église de Saint-Hilaire. En 1830, il fait l'apprentissage de son métier de menuisier. Pendant les sept années que durent les travaux de l'église de Saint-Hilaire, il est affairé simultanément sur six autres chantiers: Bécancour en 1831, Saint-Grégoire en 1832, Sorel en 1833, Deschailions et Saint-Denis en 1835, Saint-Aimé en 1836.

Un deuxième marché est passé avec le sieur Joseph Doyon, maître-maçon de Montréal, pour faire une maçonnerie et autres travaux de sa compétence, pour la construction d'une église « à la récolette³ » et d'une sacristie en pierre pour la somme de 13 000 livres.

Les collectes de fonds

Dans son enthousiasme, le seigneur de Rouville écrit le 9 juin à Messire Cazeau, secrétaire de l'évêque: « . . . les

fondations de notre église sont à fleurement de terre et le tout va grand train »; et le 24 août : « . . . les habitants font tous leurs efforts et se privent même du nécessaire ». Selon toute apparence, la griserie qui accompagne la mise en chantier fait oublier combien précaire est la formule de souscription volontaire sur laquelle repose tout le financement. Le seigneur est toujours d'avis que la présence d'un curé serait indispensable pour stimuler les syndics et les paroissiens.

En vérité, les entrepreneurs progressent plus rapidement que les rentrées de fonds. Ils sont vingt-cinq, marguilliers et syndics qui, le 20 décembre, signent une requête pour presser l'évêque de leur envoyer un curé afin de faire croître les revenus. Il semble bien évident que l'autorité du seigneur ne remplace pas celle d'un curé : les habitants perdent confiance et refusent de payer la part qu'ils ont souscrite. La situation des syndics privés de reconnaissance légale devient embarrassante; ils supplient l'évêque de leur donner force de loi afin qu'ils puissent obliger les habitants à fournir leur part, leur contingent de matériaux, leur temps de corvée promis. Les résidents refusent d'assumer seuls tous les coûts; ils exigent que les non-résidents soient mis à contribution.

Au mois de janvier 1831, la situation de M. de Rouville devient intolérable. Les paiements sont échus, les syndics sont exposés à des recours en justice et les habitants jurent de ne rien payer. « C'est dommage, écrit-il, parce que notre église sera la plus jolie de ce district une fois finie. » Il supplie l'évêque de leur envoyer un curé pour la Saint-Michel, afin de tirer les syndics de l'embarras où cette absence d'autorité les a plongés. Des paroissiens défient même les syndics de les poursuivre. Les habitants des Étangs brandissent toujours leur menace d'adhérer à la paroisse voisine.

Pourtant les travaux avancent : le 13 juin, M. de Rouville annonce à l'évêque que le comble sera posé à la fin de ce mois, la maçonnerie étant prête à le recevoir. Quatre mois plus tard Saint-Hilaire reçoit enfin un curé, Messire Odelin. Ce n'est pas encore l'euphorie. Les talents d'administrateur du nouveau curé ne sont pas mis en doute, mais

les mauvaises volontés ne se convertissent pas automatiquement. On doit fermer le chantier pour l'hiver: les syndics ne peuvent pas honorer les réclamations légitimes des entrepreneurs. L'édifice reste en plan, inachevé et inhabitable.

Le seigneur demande à l'évêque d'intervenir, tout en soulignant que les plus nantis sont les plus récalcitrants, que nombre de propriétaires n'habitent pas la paroisse et que ceux des Étangs persistent à fréquenter la paroisse voisine. Il suggère de recourir à une répartition légale. C'est alors que Mgr Panet lui permet de reprendre *ab ovo* la procédure officielle de l'institution d'une répartition: seule solution si l'on veut mener à terme l'entreprise.

Les tribulations⁴

Les paroissiens de Saint-Hilaire n'étaient qu'au début de leurs tribulations. Au printemps 1832, un événement imprévu bouleverse les syndics. Les murs de l'église, montés à la hâte avec des pierres liées de mauvais mortier, se lézardent et menacent de s'effondrer sous le poids du comble. Puis, sept fermes déjà en place s'écrasent dans la cave, aggravant les dommages aux murs. Les entrepreneurs se blâment mutuellement. La pagaille règne dans les rangs de la paroisse. Cette catastrophe démoralise tous les responsables. Elle couronne aussi trois années d'indifférence évidente des paroissiens quelles qu'en soient les causes pour la construction de leur église et aussi pour l'entretien d'un pasteur. Mgr Lartigue peut dire avec raison que «Saint-Hilaire est au point où il l'avait prévu lorsqu'il refusa de lui donner un curé».

L'année 1832 n'est cependant pas si désastreuse: les habitants réussissent à accumuler dons et denrées pour permettre à leur curé de vivre son année 1833. La collecte rapporte 320 livres et 10 sols.

Un incendie qui ravage la montagne pendant plusieurs jours, cette année-là, contribue à détériorer un climat déjà tendu. La construction de l'église est suspendue pendant seize longs mois. Les syndics mettent les entrepreneurs en demeure de s'entendre, ce qu'ils feront en juin, à l'amiable, pour éviter des frais. Ils conviennent de modifier le marché du 25 janvier 1830 en réduisant consi-